



# [ FAITS EN EUROPE ]

## L'Année européenne 2011 du bénévolat et du volontariat

### CONTEXTE

Afin de mettre en avant les efforts des bénévoles et d'inciter plus de citoyens à s'engager dans le bénévolat, la Commission européenne a proclamé 2011 «Année européenne du bénévolat et du volontariat». En 2011, tous les États membres de l'Union célèbrent cette année européenne.

La Commission européenne est chargée de la coordination de l'année au niveau européen. Elle définit, exécute son programme et contribue au financement des manifestations organisées par les États membres. Sur un budget de 8 millions d'euros dédiés à l'année, 3,7 millions sont consacrés aux programmes des coordinations nationales.

L'Année européenne du volontariat 2011 a quatre grands objectifs :

- > réduire les obstacles au volontariat dans l'UE
- > donner des moyens d'action aux associations de bénévoles et améliorer la qualité du volontariat
- > reconnaître et récompenser les activités de volontariat
- > sensibiliser à la valeur et à l'importance du volontariat

### Programme de l'année

Tout au long de l'année, un grand nombre d'événements et de projets seront organisés au niveau européen :

> **le Tour** : durant toute l'année, des bénévoles feront le tour des États membres. À chaque étape, ils présenteront leurs activités et rencontreront des décideurs politiques et le grand public.

> **Le Relais des journalistes** : 27 journalistes bénévoles suivront les activités de 54 associations de bénévoles. Ils produiront une série d'articles et de clips vidéo qui seront publiés et diffusés dans différents médias. À la fin de l'année, les reportages seront compilés afin de produire un documentaire

> **4 conférences thématiques** seront organisées afin de mettre en avant les points essentiels du volontariat :

- Janvier : Reconnaissance du volontariat
- Mai/juin : Rendre hommage aux bénévoles et à leur action
- Octobre : Donner des moyens d'action aux associations de bénévoles
- Décembre : Conférence de clôture sur les défis futurs

## Quelle(s) différence(s) entre volontariat et bénévolat ?

Bénévoles et volontaires s'engagent, sans être rémunérés, dans une action au service de la société. Le bénévole consacre un temps qu'il décide librement (de quelques heures par an à plusieurs heures par semaine) sans contrepartie. Le volontaire s'engage quant à lui à temps plein dans une mission de plusieurs mois à quelques années et bénéficie en échange d'une indemnité et généralement de la sécurité sociale.

## Le Service Volontaire Européen (SVE)

Le SVE fait partie du programme européen « Jeunesse en action » qui vise à favoriser la participation des jeunes à la vie publique. Destiné à encourager la mobilité des jeunes de 18 à 30 ans, le SVE leur permet de se mettre au service d'un projet d'intérêt général à l'étranger durant 2 à 12 mois, de vivre une expérience formatrice, de développer leur citoyenneté active, de faire preuve de solidarité, de découvrir une autre culture, une autre langue, etc.

Les missions du volontaire peuvent porter sur différents thèmes : art et culture, social, environnement et protection du patrimoine, médias et information des jeunes et lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, santé, économie solidaire, sport, diversité culturelle, avenir de l'Europe...



EN SAVOIR +

<http://www.injep.fr/-Service-Volontaire-Europeen-18-25-.html>

## L'Année européenne en France

Comme chaque État membre, la France a construit un programme national. La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative est le coordinateur national. Elle travaille avec un comité de pilotage constitué d'associations appartenant notamment au collectif «Alliance EYV 2011» France, d'administrations, de collectivités territoriales, d'opérateurs publics et d'entreprises.

Plusieurs événements mettront à l'honneur les millions de bénévoles et volontaires qui donnent chaque jour de leur temps et mettent leur énergie et leurs compétences au service de la solidarité et de la vie dans la cité. C'est aussi l'occasion de faire connaître le bénévolat des salariés que les entreprises accompagnent.

Les quatre objectifs nationaux sont :

- > développer l'engagement bénévole et volontaire
- > mieux le reconnaître
- > mieux le valoriser
- > développer la dimension européenne

Tout au long de l'année, la Maison de l'Europe de Brest organisera des manifestations s'inscrivant dans le cadre de l'Année européenne comme par exemple la Fête de l'Europe en mai 2011.

Plus d'informations :

L'Année européenne en Europe > <http://europa.eu/volunteering/fr>

L'Année européenne en France > <http://www.associations.gouv.fr/170-2011-annee-europeenne-du-benevolat.html>

**Changez les choses : devenez bénévole, devenez volontaire !**